

A

(N° 10.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 15 NOVEMBRE 1847.

Projet d'adresse en réponse au discours du Trône⁽¹⁾.

SIRE,

La Chambre des Représentants est heureuse d'apprendre que Votre Majesté continue à recevoir des Puissances étrangères des témoignages de bienveillante confiance et d'amitié.

L'incident survenu dans nos rapports avec la Cour de Rome ne pouvait manquer d'émouvoir l'opinion publique.

Les explications fournies à la Chambre par votre Gouvernement prouvent que cette complication regrettable ne peut lui être attribuée.

Malgré notre désir de voir les meilleurs rapports régner entre la Belgique et la Cour de Rome, désir que rendent plus vif encore de grands événements qui tiennent l'Europe attentive, nous reconnaissons que le Gouvernement ne pouvait se dispenser de prendre la résolution dont il nous a fait part, sans blesser les plus légitimes susceptibilités d'une nation indépendante.

Nous examinerons le traité de commerce et de navigation conclu avec le royaume des Deux-Siciles. Nous espérons que de nouvelles relations commerciales seront le fruit des négociations ouvertes avec d'autres Puissances.

Nous ne pouvons que louer le Gouvernement de Votre Majesté de ses efforts pour offrir des débouchés extérieurs à nos produits. L'esprit d'entreprise sage

⁽¹⁾ Discours du Roi, n° 1.

La commission était composée de MM. LIEDTS, *président*, DE BROUCKERE, D'ELHOUNGNE, DOLEZ, LEREAU, rapporteur. Le Hon. M. DES

secondé peut sans doute contribuer puissamment à faire atteindre ce but. Aussi examinerons-nous avec la plus sérieuse attention ce qu'on peut attendre, sous ce rapport, d'une société de commerce, combinée avec l'établissement de comptoirs.

La Chambre accueille avec intérêt l'annonce d'une convention postale conclue avec la France. Nous aimons à croire, Sire, que votre Gouvernement fixera de plus en plus sa pensée sur les améliorations dont le régime postal est susceptible. L'opinion réclame depuis longtemps déjà, dans cette branche du service public, l'introduction prudente de réformes analogues à celles qu'ont accomplies des Gouvernements voisins.

Nous avons vu avec satisfaction qu'un accroissement notable s'est produit dans le transport des marchandises et les recettes du chemin de fer. En préparant des mesures pour les augmenter encore et pour introduire des améliorations dans cet important service, on fera droit à ce qu'il peut y avoir de fondé dans les nombreuses réclamations qui se sont élevées depuis assez longtemps. La Chambre contribuera volontiers à amener, par son concours, un résultat profitable à la fois au public et au trésor.

Nous serons toujours disposés à tenir compte à l'industrie privée, dans l'exécution de ses engagements en matière de travaux publics, de sa bonne foi et de la difficulté des circonstances.

La Chambre examinera, avec une vive sollicitude, les projets de travaux d'utilité publique qui lui sont annoncés, ainsi que les moyens qui seront proposés pour perfectionner de plus en plus la voirie vicinale.

Votre Majesté annonce avec raison que de constants efforts sont attendus de son Gouvernement pour améliorer la situation d'une partie de nos populations et notamment de celles de plusieurs districts de nos provinces flamandes. La Chambre, fidèle à ses antécédents, continuera de vouer tout son intérêt à de cruelles souffrances. La nation ne reculera pas devant les sacrifices que pourra imposer encore cette pénible situation, dans l'espérance de leur voir donner une application éclairée et efficace.

Deux années de rude épreuve pour les classes pauvres ont rendu plus précieux encore le bienfait d'une abondante récolte, accordée par la Providence. Comme vous, Sire, nous reconnaissons l'immense influence de l'agriculture sur les destinées de notre pays, et nous partageons votre sollicitude pour elle. L'empressement avec lequel elle a répondu naguère à l'appel de votre Gouvernement, témoigne de la confiance qu'il lui inspire.

Par une heureuse innovation, une exposition agricole est venue briller à côté de l'exposition industrielle. On a pu constater ainsi tout à la fois les richesses de notre sol et les progrès si remarquables de nos manufactures. L'idée de récompenser dans une solennité commune les travailleurs de tous les rangs, atteste une vive sympathie pour deux branches si importantes de la prospérité publique.

Nous avons la confiance que dans la prochaine exposition des beaux-arts, l'école belge soutiendra dignement sa glorieuse et antique réputation.

La Chambre comprend, comme Votre Majesté, le haut intérêt que doit exciter l'instruction publique, et par quels liens intimes la civilisation du pays s'y rattache. Notre concours le plus sympathique est assuré à toutes les mesures qui doivent compléter et perfectionner son organisation.

Par son patriotisme, son dévouement, sa bonne organisation, non moins que par cette excellente discipline, sans laquelle elle méconnaîtrait le caractère que lui assignent nos institutions, l'armée mérite de plus en plus les éloges de Votre Majesté et la sollicitude des Chambres et du pays. En plaçant vos fils dans ses rangs, Votre Majesté lui a donné une nouvelle preuve de sa confiance et de l'intérêt qu'elle lui porte, et a rattaché par un lien nouveau la dynastie à la nation.

Nous nous occuperons avec une attentive sollicitude des réformes proposées dans le régime des établissements de bienfaisance et le système pénitentiaire.

La Chambre est convaincue que l'ordre dans les finances se lie intimement à la tranquillité intérieure et à la sécurité extérieure de l'État. C'est la base de toutes les améliorations à introduire dans les diverses branches de l'administration publique. Notre attention sérieuse est donc assurée à toutes les mesures qui tendront à ramener et à maintenir l'équilibre entre les recettes et les dépenses de l'État.

Nous examinerons avec une égale attention les projets de loi destinés à apporter à notre législation communale et électorale des modifications que réclame l'opinion publique.

La Chambre unit ses vœux à ceux de Votre Majesté pour que cette session, dans l'ordre matériel et financier, comme dans l'ordre moral et politique, soit marquée par de nombreux et utiles travaux. La confiance de la Chambre dans Votre Gouvernement, le concours actif et l'appui sincère qu'elle est disposée à lui prêter, nous permettent de croire fermement à la réalisation de ces vœux.

Le rapporteur,
LEBEAU.

Le président,
LIEDTS.